80 ANS

à bouger les lignes !

Association des Paralysés de France

Les Présidents de l'APF

André Trannoy (1907-1994)
Fondateur et Président de l'APF jusqu'en 1979

Paul BOULINIER
(1979 à 2000)

Marie-Sophie DESAULLE
(2000 à 2007)

Jean-Marie BARBIER
(2007 à 2013)

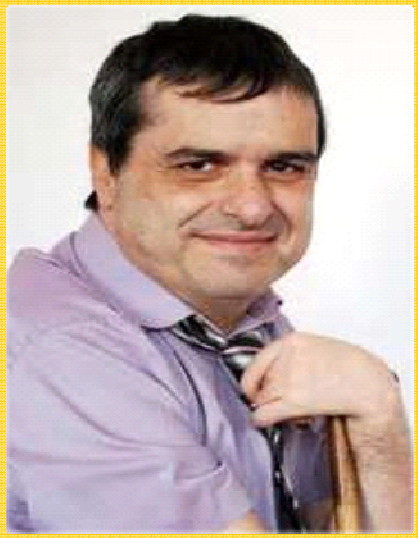

Alain ROCHON
depuis le 13 avril 2013

Ils étaient 3 aventuriers
aux côtés d'André Trannoy

Clotilde Lamborot
Jeanne Henry
Jacques Buisson

Clotilde LAMBOROT

Chaque année ou presque, ces quatre jeunes, atteints de poliomyélite se retrouvent pendant quelques semaines à Lausanne, à l'Institut de Mécanothérapie et l'Hospice orthopédique.

« C'est la naissance d'une merveilleuse amitié, nous n'étions plus seuls, chacun dans notre chacunière .»

Dès 1930, ces quatre jeunes s'écrivent sur un cahier d'écolier, envoyé par la poste à un autre interlocuteur qui lui-même s'y exprime, puis le fait parvenir à une autre personne et ainsi de suite.

Ils construisent les prémices de cette chaine d'amitié qui deviendra : *Les Cordées* .

Au printemps 1932, ils décident de construire *une Amicale des Paralysés*.

Ils étaient quatre et les voilà bientôt quelques dizaines…

26 avril 1933

Ils fondent l'APR :

Association des Paralysés et des Rhumatisants

(Statuts publiés au JO)

5156 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE 17 Mai 1933

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

(Art. 1er du décret du 16 août 1901.)

Déclaration du 26 avril 1933. ASSOCIATION DES PARALYSÉS ET RHUMATISANTS. But: créer un lien amical entre paralysés et rhumatisants isolés ou soignés dans les instituts, hospices ou hôpitaux, promouvoir et surveiller tout ce qui concerne leurs soins, enseignement scolaire et professionnel, aider leur placement. Moyens d'action: réunions, organisation de cours en commun, échange de leçons, etc.

Siège social:
28, rue Bonaparte, Paris.

Préfecture de Police
Direction de la Prévoyance et du Travail
5e DIRECTION
5e BUREAU
PROTECTION DE L'ENFANCE
TRAVAIL
ET PRÉVOYANCE SOCIALE
N° 180.446

(Ce numéro devra être rappelé dans toutes les communications adressées à la Préfecture de Police.)

La déclaration doit, dans le délai d'un mois, être rendue publique par les soins de l'association, au moyen de l'insertion au *Journal Officiel* d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication du siège social. (Décret du 16 août 1901, art. 1er.)

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois les changements survenus dans l'administration ou leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. (Loi du 1er juillet 1901, art. 5.)

Les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, sont transcrits sur un registre tenu au siège de toute association déclarée; les dates des récépissés relatifs aux modifications et changements sont mentionnées au registre.

Ce registre doit être coté par première et par dernière page et paraphé sur chaque feuille par le Préfet de Police ou son délégué. (Décret du 16 août 1901, art. 6 et 31.)

IMP. CHAIX (SUCC. R). — 2154-29.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (942-b)
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1er Juillet 1901. — Art. 5)

A la date du 26 Avril 1933
Madame Vallière
demeurant à Paris
28 Rue de Bonaparte
a effectué la déclaration d'une association portant la dénomination de Association des Paralysés & Rhumatisants
et dont le siège social est fixé à Paris
28 rue Bonaparte
a déposé à l'appui de cette déclaration :

1° Deux exemplaires des statuts de l'association ;

2° La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association ;

3° Un registre

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

Pour le Préfet de Police :
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ,

Premier numéro de FAIRE FACE

En 2013, Faire Face compte près de 17 000 abonnés

06 MARS 1933

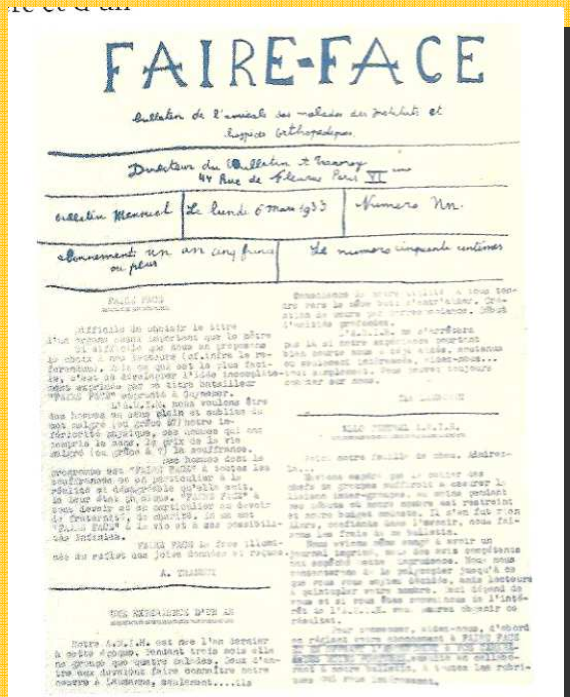

La Une de Faire Face n° 1
6 mars 1933

JANVIER 1971

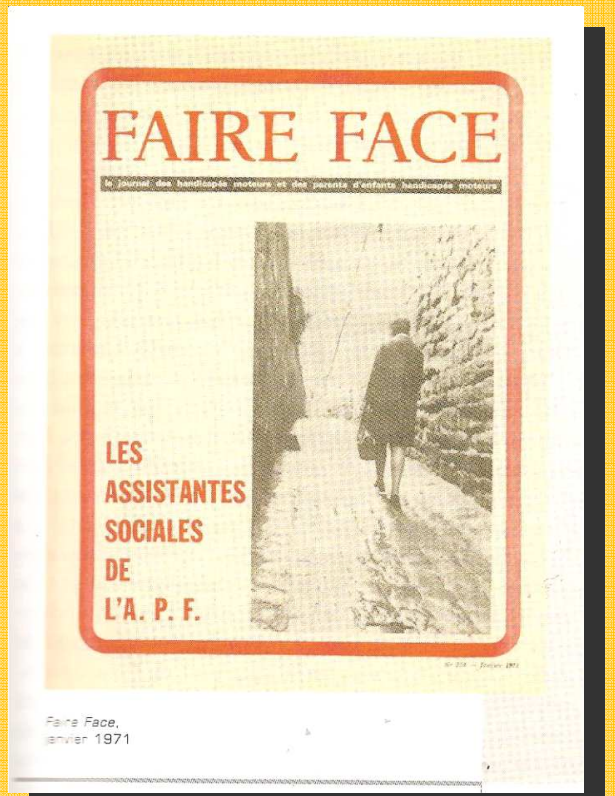

Faire Face,
janvier 1971

MAI 2013

1935

Mise en place des premiers

Secrétariats régionaux de l'Association

Dans le Lyonnais, en Dauphiné, en Anjou, en Franche Comté, en Savoie, en Bretagne et dans l'Aisne.

1936

Mlle Plommet, amie d'enfance d'André Trannoy, le retrouve par hasard à Paris.

Elle est assistante sociale et *« prend en mains le sort des handicapés en déroute dans l'exode de 1940 »*.

Elle gérera à partir de 1941, le premier service social pour personnes handicapées à Paris.

1936

Ouverture de la première colonie de vacances à Berck dans le Nord, en même temps que les congés payés !

Aujourd'hui APF Evasion organise :

- **148 séjours vacances France et étranger**
- **305 séjours en intégration enfants et adolescents**
- **pour près de 1200 vacanciers**
- **avec l'aide de 2000 bénévoles**

1939

Inauguration du premier Foyer APF pour
« grands invalides sans famille »

à Baume-Les-Dames (Doubs)

1942

Ouverture du premier Centre accueillant des personnes handicapées, à la fois pour la rééducation fonctionnelle et la scolarisation à Aix les Bains, en Savoie.

Clotilde Lamborot en sera la première directrice.

1943

Ouverture du premier Centre artisanal à Saint Clément des Levées (Maine et Loire)

Pas un sou au départ !

C'est grâce à la vente d'un recueil de poèmes de Paul Claudel au profit de l'APF, qu'il pourra voir le jour.

1944

Ouverture du Centre d'apprentissage d'Etueffont

(Territoire de Belfort)

1944

L'APR « *Association des Paralysés et des Rhumatisants* » **devient l'APF** « *Association des Paralysés de France* »

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Groupement des déficients de la motilité

47, Rue de Chabrol, PARIS-Xe — PROvence 42-13

Mlle Monique PROGNON

26 rue Louis Touchère - Tourgelin

est inscrit à l'Association NIÈVRE

comme Membre Actif

Le Président-Fondateur, A. TRANNOY

Le Délégué,

Le Titulaire, M. Prognon

Année 1949

N° 39.548

24 mars 1945

Par un décret du Général De Gaulle, l'APF est reconnue d'utilité publique.

Ce logo représentera l'APF pendant 58 ans : de 1945 à 2003

1945

Premier Centre Médico Scolaire pour une trentaine de petites filles handicapées à Etortière dans les Deux Sèvres.

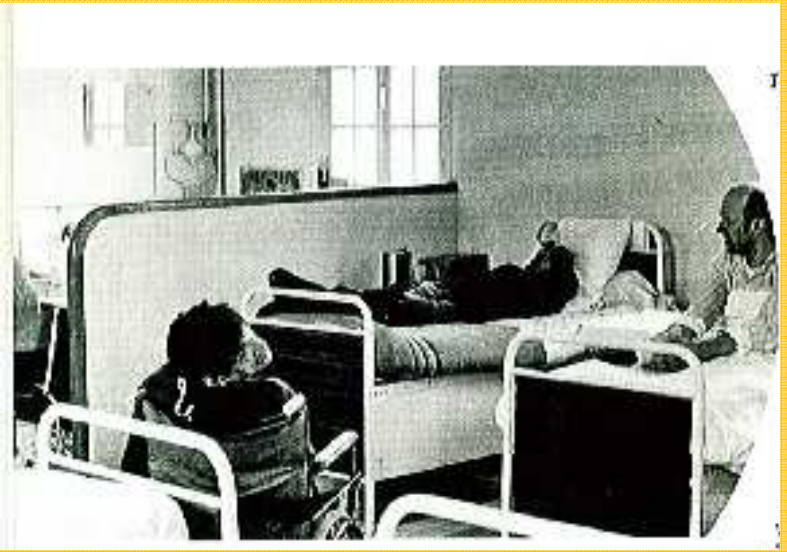

1946

Premier Congrès APF

1960

Premier Foyer Résidence pour adultes à Tonneins

1961

Première manifestation le 2 décembre à Paris pour revendiquer des ressources décentes

1970

Premier Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile

(SESSD) à Brest.

1976

***Premier Service d' Auxiliaires de Vie* à Bordeaux.**

1979

Création d'*Handas* (Handicap Associés) pour enfants et adultes.

LA MOISSON DU CŒUR
Collecte de vêtements

1980 à 2000

1980 à 2000

Collectes de textiles par milliers de tonnes dans toute la France, pour financer les Délégations Départementales.

1982

Manifestation pour l'accessibilité

«Impressionnant !... *On n'avait jamais vu cela, un défilé de plus d'un kilomètre* (…) *quatre mille manifestants dont la moitié en fauteuil viennent de manifester pour revendiquer l'accessibilité…*».

Magazine *Faire Face*

1990

Mailing

L’APF utilise le mailing, pour faire appel à la générosité du public afin de financer l’action des Délégations Départementales.

Ce mailing perdure et représente 50% des ressources de l’Association.

Il permet entre autre à l’APF de mener une politique indépendante et de porter ses propres messages.

1992

25 000 personnes se rassemblent à Paris et revendiquent des ressources décentes et une juste compensation du handicap.

1993

Mise en place de la première *Equipe Spécialisée pour une Vie Autonome à Domicile* (ESVAD) à Montpellier.

1997

Congrès de Deauville et adoption de la Charte APF.

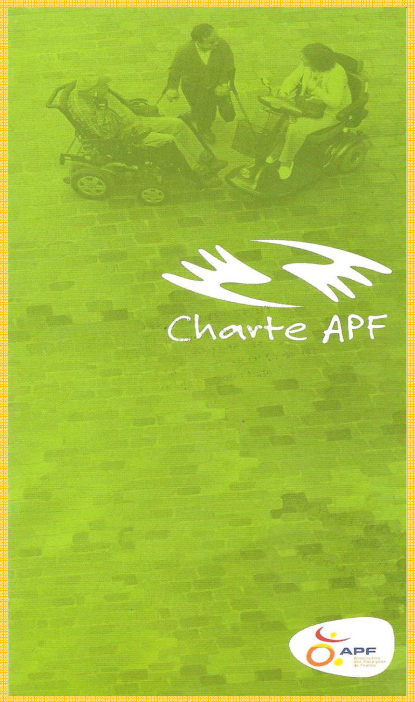

1997 – 2002
Odyssée

Opération de communication à travers toute la France qui permet aux adhérents de l'APF d'aller à la rencontre des autres.

APF Association des Paralysés de France

Odyssée "Ensemble, dépassons le handicap"

1997 – 2005

Des années de grandes campagnes de communication.

« On est tous fait pour aimer la vie »

« Accès à tout pour tous »

« Différent comme tout le monde »

1999

22 000 personnes à Paris pour la reconnaissance du droit à la compensation

2000

Congrès de Marseille et adoption du premier projet associatif

« Ensemble Agir » 2000-2005

2002

1ère Fête du Sourire :

Opération de Communication et de Ressources pour le mouvement

2003

Congrès de Toulouse et mise en place de
***« Démocratie Ensemble »* :**
Election des Conseils Départementaux.

2003

Nouveau Logo APF

70 ans de l'APF

Inauguration de la Place « André TRANNOY » à Paris

2004

Mobilisation partout en France pour défendre l'accessibilité, les ressources et la compensation

2006

Congrès de Lyon :
Adoption du projet associatif 2006-2011
« Acteur et Citoyen »

2008

Révision des Statuts de l'APF,

les buts évoluent.

Texte des statuts
modifiés et complétés
application du 22 février 2008.

Article 1 – Buts

L'Association des Paralysés de France (APF) a pour buts

- La participation sociale des personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés
- Leur défense à titre collectif et individuel
- L'amélioration de la situation sociale, matérielle et de leur état de santé des personnes, enfants ou adultes, atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés de leur famille
- La participation de tous à ces actions
- La durée de l'Association est illimitée
- Elle a son siège à Paris

2008 – 2010

Mai 2008 : Marche sur l'Elysée du Collectif
« Ni pauvre Ni soumis »
30 000 personnes défilent dans les rues de Paris

2009-2010 : poursuite de la mobilisation dans les régions

2011

Handas (Handicap Associés) fusionne avec l'APF et devient ***« Département Handas »*.**

Ce département gère une vingtaine de structures accueillant enfants et adultes.

2011

Congrès de Bordeaux

Adoption du projet associatif 2012-2017

« Bouger les lignes ! »

Pour une société inclusive

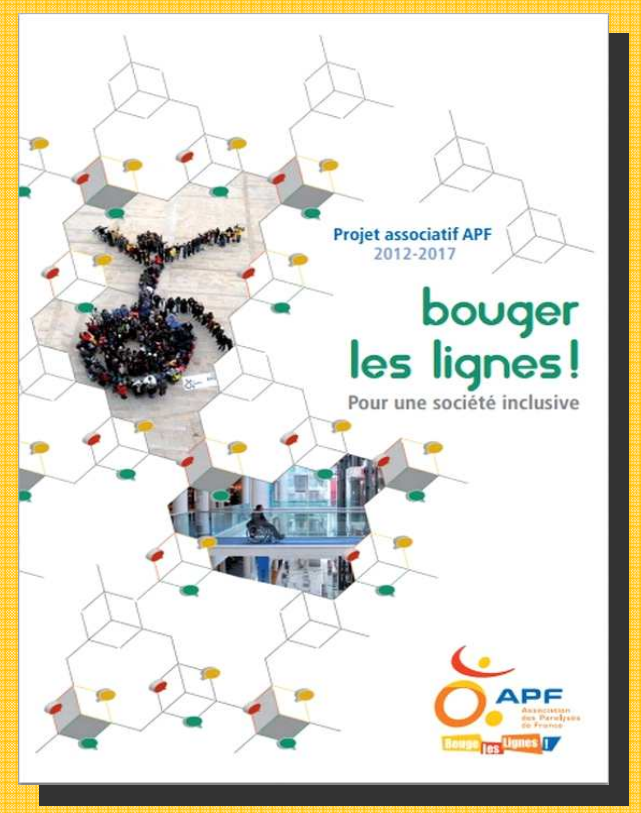

L’ Association des Paralysés de France

DES INITIATIVES

DES ENVIES

DES AMBITIONS

« FAITES-LE ! »

Hier, c'était la formule péremptoire et familière d'André Trannoy répondant à tous ceux qui lui suggéraient une innovation, une initiative, une création.

Aujourd'hui, c'est l'ambition de faire vivre l'esprit d'initiative pour et avec les personnes en situation du handicap et de leur famille.

« VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS ! »

Hier, c'était l'appel de Clotilde Lamborot lancé dès le premier numéro de la revue Faire Face.

Aujourd'hui, c'est la volonté de donner envie au plus grand nombre de rejoindre l'APF.

« RISQUER L'IMPOSSIBLE »

Hier, c'était le témoignage d'André Trannoy pour les 50 ans de l'APF et les générations à venir.

Aujourd'hui, c'est le choix de continuer à dépasser l'injonction de la « raison » que l'on nous oppose afin de partager l'ambition d'une société ouverte à tous.

Des revendications portées par l'APF

L'APF développe de tout temps des revendications qui ont permis des avancées significatives pour les droits de chacun.

L'APF s'investit entièrement dans le travail législatif. Elle fut un contributeur indispensable lors de l'élaboration :

- des 2 lois de 1975
- de la loi de 1987 sur l'accès au travail
- de la loi du 02 janvier 2002 relative à la modernisation de l'action sociale et médico-sociale
- de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et la participation et citoyenneté des personnes handicapées.

Nos revendications en images

2012

Nos revendications en images

2012 - 2013

PACTE APF 2012

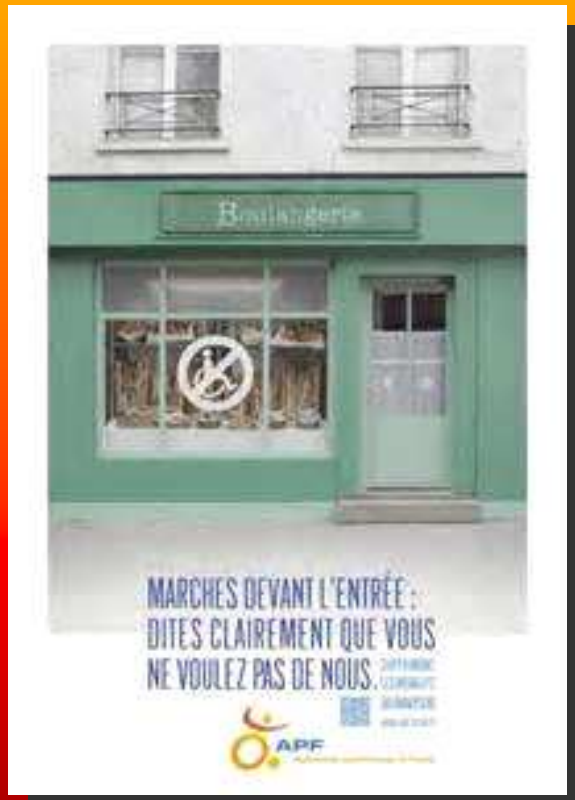

Nos revendications en images

Nos revendications en images

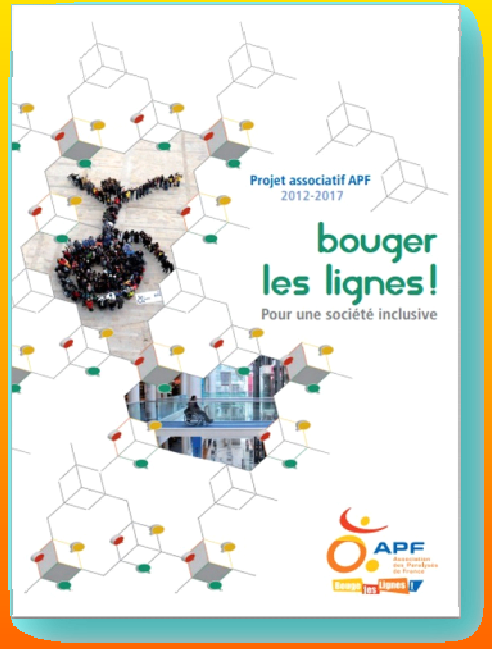

2012 – 2017

Un troisième projet associatif un projet d'avenir,

Bouger les lignes !

4 orientations politiques :

- **Pour une société inclusive**
- **Pour un renforcement de la place des acteurs de la société civile dans le champ politique, social, économique et culturel**
- **Pour une gouvernance associative toujours plus participative et démocratique**
- **Pour une offre de service au plus près des personnes et de leurs besoins**

DIRECTION REGIONALE
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

PRESENTATION DES DEUX REGIONS

DIRECTION REGIONALE BOURGOGNE

DELEGATION DE L'YONNE

- ESAT MONETEAU
- EA MONETEAU
- SAVS MONETEAU
- SAAD MONETEAU

DELEGATION DE LA NIEVRE

- FAM IMPHY
- SAVS SAMSAH IMPHY

DELEGATION DE LA COTE D'OR

- SAAD LONGVIC
- EA LONGVIC
- ESAT QUETIGNY

DELEGATION DE LA SAÔNE ET LOIRE

- SESSD Saint Rémy
- ANTENNE SESSD MÂCON
- SAVS Chamay les Mâcon
- SAMSAH Saint Rémy

L'APF en BOURGOGNE en 2013

C'est 800 adhérents, 120 salariés, 100 bénévoles au service de l'Action.

DELEGATION DEPARTEMENTALE 71

- *Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile* **(SESSD) en 1991** *plus une antenne*
- *Service d'Accompagnement à la Vie Sociale* **(SAVS) en 2009**
- *Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés* **(SAMSAH) en 2011**

DELEGATION DEPARTEMENTALE 58

Création dans les années 1960

-*Foyer d'Accueil Médicalisé* **(FAM) en 2002**
- *Service d'Accompagnement à la Vie Sociale* **(SAVS) en 2006**
- *Service d'Accompagnement Médico- Social pour Adultes Handicapés* **(SAMSAH) en 2006**

DELEGATION DEPARTEMENTALE 21

Création en 1943

-*Etablissement et Service d'Aide par le Travail* **(ESAT) en 1987**
- *Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile* **(SAAD) en 1982**
- *Entreprise Adaptée* **(EA) en1957**

DELEGATION DEPARTEMENTALE 89

-*Etablissement et Service d'Aide par le Travail* **(ESAT)**
- *Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile* **(SAAD)**
- *Service d'accompagnement à la vie sociale* ***(SAVS)***
- *Entreprise Adaptée* **(EA)**

DIRECTION REGIONALE FRANCHE-COMTE

DELEGATION DE LA HAUTE-SAÔNE

DELEGATION DU JURA

ANTENNE DE DELEGATION DOLE

SEM LONS LE SAUNIER

SESSD LONS LE SAUNIER

FERME ACCUEIL LEONIE

SAINT LAURENT EN GRANDVAUX

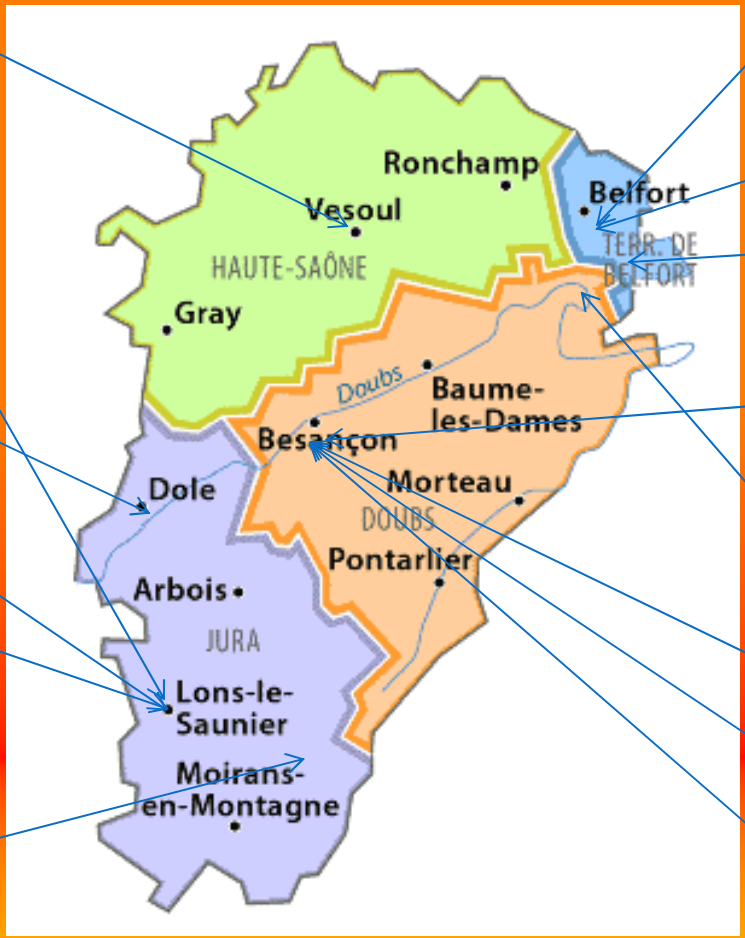

DELEGATION DEPARTEMENALE DU TERRITOIRE DE BELFORT

SEM ETUEFFONT

SESSD ETUEFFONT

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS

ANTENNE DE DELEGATION MONTBELIARD

ACCUEIL DE JOUR BESANCON

SAVS-SAMSAH BESANCON

SESSD BESANCON

L'APF en Franche-Comté, en 2013

C'est 600 adhérents, 100 salariés, 80 bénévoles au service de l'action.

DELEGATION DEPARTEMENTALE 39

Création en 1957

-*Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile* **(SESSD) en 1987**
- *Secteur d'Education Motrice* **(SEM) en 2003**
- *Maison d'Accueil de Vacances :* **La Ferme Léonie en 1995**

DELEGATION DEPARTEMENTALE 25

-*Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile* **(SESSD) en juillet 1979**
- *Accueil de Jour*
- *Service d'Accompagnement à la Vie Sociale* **(SAVS)**
- *Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés* **(SAMSAH)**

DELEGATION DEPARTEMENTALE 90

-*Secteur d'Education Motrice* **(SEM) Etueffont en juillet 1995**
- *Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile* **(SESSD)**

DELEGATION DEPARTEMENTALE 70

Document réalisé par la Délégation 58,

Inspiré par la Délégation 65, avec le concours de l’ Esat 21.

à bouger les lignes !

Exposition 80 ANS - DD 58 – mai 2013

Association des Paralysés de France